



Compte rendu de l'atelier
**LA RIVE GAUCHE DE LA CHARENTE, LA CHAMPAGNE
CHARENTAISE ET LA PLAINE DE GENTÉ**
du 13 janvier 2011

Animateurs : BERGER-WAGON/GHECO (architecte urbaniste), BONNEFOY Lucile/GHECO (paysagiste urbaniste), MARCOTTE Rémi/APY (paysagiste)

Présents : BEAU Frédéric (Pérennis), BERNARD Gilles (GREH), BLANCHET Maxime (Charente Nature), BONELLI Annick (SPPEF), BOUILLON Martine (Référénte Saint-Brice), CAILLARD François-Xavier (Référént Genté), COCHET André (St Même Patrimoine), DERAND Michel (Référént Châteaubernard), DESSE Marie-Noëlle (OT Grande Champagne), DUTREY Alexandre (Référént Saint-Simeux), EICHERT Jean-Marie (Référént Gensac-la-Pallue), GARANDEAU Françoise (Pays Ouest Charente), MARCEAU Bernard (Référént Saint-Même-les-Carières), MATIGNON Geneviève (Gites de France), MONJOU Guy (FDC 16/CREN), PAYNAUD Alexandra (Référénte Bouteville), ROUSSEAU Gérard (ASPB Bouteville), SIRE Françoise (Prom'haies), SOURISSEAU Jérôme (Pays Ouest Charente), TEXIER Jean-Claude (Référént Saint-Sulpice-de-Cognac), VALTAUD Christian (Pays Ouest Charente), VIAN Marie-Jeanne (Référénte Saint-Preuil), VIOLET Amandine (Pays Ouest Charente)

Excusés : GUIET Jean-Pierre (Référént Malaville), Benjamin DELHAL (Maisons Paysannes de Charente)

REMARQUES PRÉALABLES :

Mme GARANDEAU introduit la séance en rappelant que la charte paysagère et architecturale permet de faire prendre conscience :

- de la nécessité de protéger et de mettre en valeur les paysages du Pays
- de la qualité exceptionnelle de certains paysages.

Deux ateliers, riches en échanges ont déjà eu lieu : un atelier sur la thématique de l'agriculture et la viticulture et un atelier sur la Charente et ses affluents. M. MARCOTTE rappelle les grands enjeux définis lors de ces ateliers.

PRÉSENTATION DU PAYS ET DE SES PAYSAGES

En introduction, la classification des entités paysagères a été présentée aux membres de cet atelier.

La carte des entités a suscité des remarques de la part de M. BERNARD qui a présenté sont désaccord par rapport à l'emploi du mot « plaine » pour désigner ce qu'il appelle la « dépression ». Par ailleurs, il considère que cette dépression n'est pas située sur la rive gauche de la Charente, si l'on considère son lit majeur. M. MARCOTTE rappelle que nous prendrons en compte sa remarque sur le thème de dépression, mais qu'il est important d'utiliser un vocabulaire simple pour une charte qui doit être accessible à tous et que le terme « rive gauche » est associé plus largement au bassin versant et non au lit majeur de la Charente.

PRÉSENTATION DE LA PLAINE RIVE GAUCHE

La plaine rive gauche apparaît comme une **dépression** bordée au nord par la Charente, au sud par un coteau doux et à l'ouest par le Né.

Une carte de localisation est présentée ainsi qu'une sélection de photographies des éléments représentatifs de la plaine rive gauche.

Rémi MARCOTTE aborde cette entité par un rappel des données en s'appuyant sur les cartes associées aux photographies des sorties de terrain.

Tout d'abord, sont présentés les deux types de **sous-sol** de calcaire marno-crayeux : des cuestas de calcaires crayeux (sols rendzines grises, pierreuses et calcaire actif) et de la dépression santonienne marno-calcaire (sols épais).

Puis, suit la présentation des différents **types de culture** rencontrés : des grandes cultures (céréales, tournesols), des prairies et des vignes (de 15 à 30 % de la SAU).

Au niveau de **l'hydrographie**, la vallée encaissée de la Charente associée à son coteau calcaire ubac, borde la plaine au nord. Quelques cours d'eau, naissant de résurgences, viennent s'encaisser dans cette cuesta turonienne/cognacienne. (Le Ri de Gensac-la-Pallue, La Romède de Veillard). Le Né marque la limite au sud.

Les éléments naturels répertoriés sont les résurgences, les milieux humides (Marais de Gensac-la-Pallue, Ars), et les pelouses sèches (les chaumes de Soubérac, les coteaux calcaires de Gimeux).

M^{elle} BONNEFOY présente **le bâti** qui s'organise en villages regroupés, au carrefour de voies et en début de pente (Gimeux,) en villages regroupés, au bord du Né (Ars), en villages aux formes contraintes par les marais et cours d'eau (Gensac-la-Pallue).

Quelques photographies illustrent le bâti identitaire de la plaine rive gauche : tonnellerie, aérodrome, zones industrielles, petit patrimoine bâti lié à l'eau.

Les réseaux d'infrastructures se sont développés et sont très présents visuellement dans le paysage (4 voies, aérodrome, voie ferrée...). Les zones d'activités et zones commerciales s'étendent le long du réseau viaire.

Ensuite, après avoir présenté les données de la plaine rive gauche, Rémi MARCOTTE aborde la **perception du paysage de cette entité** en s'appuyant sur la carte et les photomontages.

La plaine Rive Gauche, entre Charente et Né est fortement influencée par la proximité urbaine de Cognac. Elle présente un paysage fragmenté entre paysage industriel, paysage agricole et paysage de zones humides.

Un bloc diagramme présente l'entité et ses paysages. Il est accompagné d'un panorama qui illustre le paysage ouvert de la dépression.

Le relief peu accidenté et assez plat de cette dépression a facilité l'installation **de grandes infrastructures** (aérodrome, zones industrielles) ou des activités nécessitant de l'espace (tonnellerie).

L'ensemble du réseau viaire et ferré qui alimente la ville de Cognac passe dans la plaine de Châteaubernard, changeant le visage de celle-ci.

On découvre l'espace agricole de la plaine par une ouverture du champ de vision.

Encadré par les cuestas, **le paysage agricole** à l'est de l'agglomération de Cognac, **est morcelé** par un réseau d'infrastructures variées.

Le réseau de haies apparaît aujourd'hui **très fragmenté**. Seules quelques haies relictuelles apparaissent encore, notamment à proximité des zones humides (vallée du Né et marais de Gensac-la-Pallue). Ces zones humides dans la plaine ont des fonctions diverses. Elles peuvent être agricoles : cultivées (maïs et peupliers) ou liées à l'élevage (prairies humides, pisciculture).

Elles peuvent représenter **un intérêt pour la chasse** et être valorisées **en réserves écologiques**. Les résurgences apparaissent au travers **du petit patrimoine bâti ou sous forme de marais et boisements humides**.

Pour une raison de limite temporelle de cet atelier, l'équipe a choisi de rassembler quelques **données communes aux deux entités**.

M^{elle} Bonnefoy prend le relais pour présenter les **caractéristiques du bâti**. Un bâti groupé en village et hameaux, autour d'une place centrale comportant l'église ou au carrefour de voies, le long d'une route (d'un côté ou des deux côtés), le long des rares affluents de la Charente dans la dépression ou le long des 3cours d'eau de la champagne charentaise.

Les différentes formes d'urbanisation et d'implantation du bâti dans l'environnement ainsi que **les caractéristiques et l'identité des bourgs et hameaux** furent présentées (villages réticulaires, villages multipolaires, réseau de hameaux accessibles par des voies secondaires).

Les transitions entre paysage bâti et paysage agricole se font par des murs de clôture pleins en pierre calcaire ou par une végétation qui entoure les ensembles bâtis.

Traditionnellement, les transitions sont douces entre espaces urbains et agricoles mais les extensions et les nouveaux bâtis sont souvent en rupture avec les paysages environnants.

Aujourd'hui, **l'urbanisation** se crée sous différentes formes : extensions linéaires le long des voies, maisons isolées qui participent au mitage du paysage, maisons implantées sans relation avec le relief (importants terrassements qui ont un impact négatif dans le paysage), groupées dans des lotissements aux formes variées (en impasse, passant, ...), en rupture avec les paysages environnants (clôtures, pas de transition avec l'espace agricole).

Les nouveaux volumes de bâti sont quelquefois complexes (tour, angles, décrochés...) pour des petites constructions.

M^{me} BERGER-WAGON poursuit avec une description architecturale des bâtis. Elle commence par décrire les caractéristiques de la **petite maison de bourg**, implantée à l'alignement ou perpendiculaire à la voie, avec ses volumes simples, entièrement en pierre de taille pour les maisons proches des carrières vers Saint-Même-les-Carrières ou avec leur structure en pierre de taille pour leurs angles, leurs chaînages ou leurs encadrements d'ouvertures et enduits sur les moellons de calcaire de moindre qualité, leur toiture à une ou deux pentes en tuile tige de botte rose clair, les proportions verticales de leurs ouvertures accompagnées de volets en bois, pleins ou persiennés.

De la même manière, M^{me} BERGER-WAGON décrit la **maison de ville**, implantée à l'alignement, avec ses volumes simples, parfois avec un grenier et leur toiture à deux pentes. Puis, suit la **maison de maître**, implantée en retrait le plus souvent, avec son mur bahut, sa cour intérieure ou jardin, ses volumes simples et élémentaires, surtout avec un bandeau saillant ouvragé ou non qui délimite les étages, le plus souvent entièrement en pierre de taille). Les toitures variées à 4 pentes (faitage plus long que les rampants), légèrement mansardées peuvent présenter des couvertures en tuiles tige de botte ou ardoise (quelquefois même en tuile mécanique). Leurs cheminées prolongent les pignons en vis-à-vis.

Leurs façades sont ouvertes de préférence sur l'espace privé, protégées et abritées, de composition souvent classique et équilibrée avec leurs ouvertures à 8 carreaux. Les détails architecturaux des façades sont élaborés et accompagnés du trottoir dallé en pied de façade, d'escaliers, de piliers de pierre imposants, de porches, de portaux.

Enfin, les caractéristiques du **bâti agricole** sont passées en revue : les exploitations sont majoritairement isolées, mais elles peuvent aussi être intégrées dans un cœur de village ou un hameau. En général, c'est le corps de ferme qui a créé le lieu-dit et lui a donné son nom. Les fermes bâties au XVIII^e siècle ont souvent été incluses, par regroupement ou agrandissement, dans de plus vastes exploitations sans que leur structure soit modifiée. Pendant les trois premiers quarts du XIX^{ème} siècle, les fermes se sont multipliées. Leur plan est plus régulier, l'architecture plus symétrique. La crise du phylloxéra freine la construction et les traces en sont encore visibles : corniches, étages, décors inachevés.

Les corps de fermes sont organisés autour d'une cour fermée (conception prévalant avant la crise du phylloxéra). L'exploitation est fermée par des murs et l'entrée se fait par un porche.

Les bâtiments juxtaposés avec une cour ouverte, ou dispersés sont liés à une conception prévalant après la crise du phylloxéra. Les corps de bâtiments sont composés d'une habitation, de logements pour les ouvriers, des hangars de stockage, des chais et des dépendances. Parfois, ils sont associés à des bâtiments éloignés (moulins, maisonnette de vigne, etc.).

Les domaines à cour fermée dont leurs bâtiments sont implantés en U, mettent en scène des volumes liés à l'activité viticole plus importants mais simples. Leur grande cour fonctionnelle ceinturée par une succession de constructions prolongées par des murs de clos à l'alignement du domaine public (2 à 3m), offrent un recul pour admirer l'architecture plus élaborée (décors de façade, ordonnancement...) de la maison et sa façade orientée sud, entièrement en pierres de taille. La couverture de leurs toitures à 4 pentes est en tuile tige de botte ou parfois en ardoise.

Cette maison se différencie **des chais** et des **bâtiments utilitaires** structurés en pierres de taille, enduits sur les moellons de calcaire. Leurs toitures sont à deux pentes pour les chais et leurs façades sont ouvertes de préférence sur l'espace privé. Le franchissement du mur de clôture dessiné par un grand portail marque l'entrée de la propriété, doublé d'une petite porte pour le piéton.

Associés aux **maines**, **les pigeonniers** sont de remarquables objets architecturaux aux toits pointus de tuiles plates. Ils permettent de mesurer la richesse d'un domaine à la quantité d'engrais qu'il pouvait produire. **Les chais et les distilleries** représentent un patrimoine économique identitaire.

La création de nouveaux bâtiments ou l'adaptation des bâtiments existants (hébergement touristique, vente directe, nouveaux chais, hangars...) représentent des enjeux pour demain. D'autres points tels que les cuves en dehors du corps de ferme, les fosses et bassin de stockage des effluents, la destruction de murs de pierres, les panneaux solaires et la réutilisation d'anciens chais ont été abordés.

Les cimetières implantés à l'extérieur du bourg, suivant la topographie, entourés complètement de murs en pierre d'où émergent des chapelles ouvragées en pierre et les cyprès, présentent une grande unité de matériaux. Cette unité semble être menacée par l'utilisation du marbre plus facile à entretenir.

La présentation des données et des paysages de cette entité a permis de dégager ses atouts et faiblesses.

LES ATOUTS

- La biodiversité intéressante liée aux pelouses sèches, à l'aérodrome (fauchage tardif), les marais, les résurgences...
- Les industries identitaires implantées qui participent au dynamisme économique
- Le chemin Boisé (élément historique) qui présente un potentiel à valoriser
- Quelques noyers ponctuent le paysage ouvert
- Des vues intéressantes sur les premières collines de la Champagne (paysage dégagé devant les coteaux)

LES FAIBLESSES

- Morcellement du territoire et de l'agriculture par les infrastructures et l'urbanisation
- Extensions linéaires le long des voies qui masquent les vues sur les paysages agricoles et naturels, cette urbanisation linéaire fermant les paysages
- Banalisation des constructions neuves et pastiches
- Manque de traitement des franges entre secteurs urbains et secteurs agricoles
- Des zones industrielles et commerciales pas toujours bien intégrées dans le paysage
- Des décharges sauvages présentes dans le paysage menaçant surtout la reconnaissance de l'intérêt des pelouses sèches
- Pollution visuelle des enseignes commerciales

>> Manque de lisibilité du paysage de cette entité

Cette présentation a pour objectif de lancer le débat autour des enjeux paysagers de la dépression rive droite.

Rémi MARCOTTE donne alors la parole aux différents représentants des communes et associations.

PRÉSENTATION DE LA CHAMPAGNE CHARENTAISE

Cette entité paysagère se compose de collines et coteaux, bordés au nord par la Charente et au sud par le Né. C'est un territoire composé de deux grands versants (l'un vers le Né, l'autre vers la Charente) entrecoupés de petits vallons.

Une carte de localisation est présentée ainsi qu'une sélection de photographies des éléments représentatifs des collines de Grande Champagne.

Rémi MARCOTTE aborde cette entité par un rappel des données en s'appuyant sur les cartes associées aux photographies des sorties de terrain.

Tout d'abord, il présente les types de **sous-sols** calcaires marno-crayeux, supports des 9 types de sols. **Une carte géologique illustre le propos.**

Puis, suit la présentation des différents types de cultures rencontrés avec majoritairement les vignes (>50% de la SAU).

Les éléments naturels répertoriés sont les boisements et pelouses sèches sur coteaux calcaires (ZER). L'intérêt de ces Zones Ecologiques Réservoirs fut développé durant l'atelier « viticulture ».

M^{lle} BONNEFOY présente le **bâti** qui s'organise en villes ou villages, au carrefour de voies et en début de pente (Segonzac, Angeac-Champagne, Genté, Salles-d'Angles, Juillac-le-Coq, St-Même-les-Carières, Bouteville, Saint-Preuil, ...) en villages regroupés, au bord d'un cours d'eau (Lignières-Sonneville, St-Fort-sur-le-Né...), en villages regroupés au carrefour de voies (Mainxe). Elle souligne la présence de nombreux hameaux dispersés et liés aux domaines viticoles (les maines).

Le **bâti remarquable** se compose de châteaux, maines, églises romanes et du petit patrimoine bâti qui ponctuent de façon homogène le territoire.

Ensuite, après avoir présenté les données des collines de la grande champagne, Rémi MARCOTTE aborde la **perception du paysage de cette entité** en s'appuyant sur la carte et les photomontages.

L'ensemble des collines de la Champagne Charentaise montre un **paysage viticole**. La densité du vignoble rend ce paysage facilement identifiable. Celui-ci donne à voir une alternance entre vallons viticoles et coteaux calcaires. **Un panorama illustre la composition du paysage des collines de Grande Champagne.**

On remarque une **grande dispersion de l'habitat en hameaux**. Celle-ci est liée au système d'exploitation **viticole en « domaines »**. Chaque domaine installé au milieu de ses parcelles viticoles, possède un groupement de bâtiments agricoles et bâtiments destinés à l'habitat de quelques familles. Les rangs de vigne sont les éléments principaux du décor. Leur aspect peigné, animé par **les jeux de lumière**, dessine un **paysage jardiné** qui souligne le relief, l'exposition et les saisons. **Une sélection de photos illustre le propos.**

Le paysage des collines de Grande Champagne est riche en vestiges constituant des **paysages historiques** exceptionnels. Des traces mises à jour depuis le XIX^{ème} siècle montrent l'occupation par l'homme depuis des temps très anciens (**dolmens et chemin Boisé**).

Le paysage donne parfois des indices sur l'histoire française et notamment sur les conflits et la **guerre de religion** entre catholiques et protestants. **Une sélection de photos illustre le propos.**

Les coteaux calcaires offrent à voir une image différente, d'un **intérêt aussi bien écologique que paysager**. Ils sont composés de boisements de chênes verts ou de prairies sèches. En arrière plan des vignes et des hameaux ; les coteaux calcaires forment donc une lisère boisée ou herbacée.

Celle-ci cache de nombreux affleurements rocheux et d'anciennes carrières.

Des paysages emblématiques, **paysages d'anciennes carrières**, marquent l'entrée dans la Champagne charentaise du côté de Saint-Même-les-Carières.

Avec l'appui de blocs diagrammes, Rémi MARCOTTE explique les différents paysages de cette entité entre la champagne charentaise à proximité du Né, les cuestas successives et la transition entre les collines et la dépression.

M^{elle} BONNEFOY présente **les implantations du bâti dans l'environnement**, sur les sommets et les premières pentes, dans les creux, les vallons, à mi-pente, à proximité de l'eau (sources, ruisseaux...), à la recherche des expositions les plus favorables et protégées du vent ou en relation directe avec le relief (Bouteville : château en position défensive). **Une sélection de photos illustre le propos.**

Les transitions entre les espaces bâtis et espaces agricoles sont assurées traditionnellement par les murs de clôture pleins en pierres ou une végétation qui entoure les ensembles bâtis.

La présentation des données et des paysages de cette entité a permis de dégager **ses atouts et faiblesses.**

LES ATOUTS

Atout environnemental :

- › Murets, talus, aménagements hydrauliques et arbres associés participent au maintien d'une biodiversité particulière. Les viticulteurs la préservent avec les pratiques de culture de plus en plus raisonnées et intégrées.
- › Reconnaissance de zones écologiques réservoirs et paysagères.
- › Protection d'espèces menacées

Atout patrimonial :

- › Les paysages participent à l'identité, au sentiment d'appartenance culturelle
- › Les paysages anciens doivent être préservés en tant que lieux de mémoire

Atout architectural :

- › Les constructions liées au vignoble sont l'expression culturelle et historique du Cognac : le patrimoine bâti mérite une valorisation et représente un atout indéniable pour le tourisme

Atout économique :

- › Le paysage est un support de communication avec le grand public.
- › Il participe à la valorisation économique de la région, par le biais de l'activité touristique et des emplois générés.

LES FAIBLESSES

Paysage et environnement :

- › Un manque de mise en valeur des paysages (points de vue, les chemins de randonnée, chemin Boisé...) entraînant une mauvaise utilisation des coteaux calcaires (décharges sauvages)
- › Menaces sur le maintien des pelouses sèches, (sports cross, pression viticole, décharges sauvages, manque de gestion)
- › Raréfaction des haies et arbres isolés, et banalisation de la végétation
- › Destruction de murs en pierre
- › Perte d'identité des cimetières

Urbanisation :

- › Banalisation du bâti
- › Du patrimoine bâti parfois mal restauré
- › Des transitions brutales entre extensions urbaines et secteurs agricoles
- › Des extensions urbaines à encadrer : problème d'implantation des extensions urbaines et d'intégration dans le paysage

Cette présentation a pour objectif de lancer le débat autour des enjeux paysagers des collines de la Grande Champagne.

Rémi MARCOTTE donne alors la parole aux différents représentants des communes et associations.

REMARQUES DES PARTICIPANTS À CET ATELIER :

- **La dépression de la rive gauche**

M. BERNARD précise qu'il s'agit d'une dépression non drainée ce qui constitue un handicap majeur. Cette dépression n'est pas plane, elle est caractérisée par une pente Est-Ouest : Bouteville est située vers 30-35 m d'altitude, Gensac se situe vers 20 m d'altitude.

Dessous, les couches géologiques plongent vers le Sud-Ouest. L'écoulement pluvial est sous-terrain. On trouve dans cette entité deux types de résurgence : celle de Gensac et celle de Veillard.

Face à ces contraintes de sols et d'écoulement des eaux, les aménagements urbains doivent être pensés de manière globale.

L'aérodrome est situé sur une cuesta.

Le climat est de type méridional : les chênes verts en sont un héritage.

Sous-sol de calcaire crayeux est moins tendre que le calcaire campanien.

- **La publicité**

Profusion de panneaux publicitaires. Il est nécessaire de travailler sur les entrées de villes, notamment sur les Zones d'Activités (ZA) existantes. En effet, un effort a été fait sur l'intégration paysagère des nouvelles ZA. Cependant, les anciennes ZA n'ont bénéficié d'aucun projet paysager. Un travail de réaménagement pourrait être réalisé sur ces anciennes zones.

- **L'atout viticole**

M. BERNARD rappelle qu'un atout important de la Champagne Charentaise est que la campagne est très peuplée (50 à 60 hab/km²). Cette attractivité est liée en partie, au nom du Cognac qui bénéficie d'un savoir faire, d'une image très positive et d'une reconnaissance dans le monde entier.

- **Les murs de clôture**

M. SOURISSEAU aborde la question des murs de clôture. En effet, traditionnellement les murs de clôture en moellon sont très hauts. Or, les PLU (Plan Local d'Urbanisme) limitent la hauteur des nouveaux murs de clôture. Que préconiser ?

M^{me} BERGER-WAGON explique que la lecture des murs dans un site dépend du matériau : elle n'est pas la même pour un mur de pierre et pour un mur en parpaing. Par ailleurs, la hauteur du mur est également dépendante de la taille du parcellaire. En effet, les murs en pierre hauts sont principalement utilisés pour des domaines importants, aux parcelles de grande taille. Il est nécessaire de préserver les murs de pierre existants, notamment leurs couronnements.

M. BERNARD précise également qu'il faut faire la distinction en pierre de taille et pierre de construction (Rouillac/Saint-Même-les-carrières).

Par ailleurs, l'appareillage est résistant. Du calcaire pâteux est malaxé avec de l'eau et lié aux grès (dépôts lités qui ont glissé le long des pentes lors des périodes de gel/dégel).

- **La végétation et les sols**

M. BERNARD précise que sur les sols calcaires, on trouve une flore spécifique (chêne vert, genévrier) qui est différente de celle qui existe sur les sols argileux (bouleaux, châtaigniers).

M. BEAU ajoute qu'il existe également des variations au niveau de la faune (papillons, lézards) et de la flore (pelouses calcicoles).

Les pelouses calcicoles étaient maintenues grâce à l'élevage ; elles étaient ainsi liées à des activités humaines maintenant disparues. Actuellement, elles ne sont plus entretenues (enrichissement) et sont soumises à des pressions (truffière, moto-cross). Pour assurer le maintien des pelouses sèches, on doit retrouver un intérêt économique. Le développement du tourisme vert, autour de la location d'ânes mené par Pérennis, va dans ce sens (gestion environnementale associée au développement économique).

M. VALTAUD précise qu'il existe la Champagne des Ormes et la Champagne des Chênes. Par exemple, la commune de Genté ne présentait pas de chênes verts mais des ormes. Actuellement, ces ormes ont disparu (maladie de la graphiose). Cette distinction géographique à partir de la phytosociologie, a des répercussions sur le Cognac : le produit final est différent.

On retrouve deux types de cuesta associés à deux paysages différents :

- La cuesta turonienne au calcaire résistant qui est associée à des paysages « méditerranéens »
- La cuesta de calcaire plus tendre, recouvert de dépôts argilo siliceux : les sommets (couverts d'argile verte) sont occupés par une forêt résiduelle mixte. On retrouve dans ces forêts de nombreuses essences, à la fois des feuillus et des résineux. La présence d'argile a des conséquences également sur la faune présente : on retrouve de nombreux amphibiens. Les versants de calcaire crayeux subissent une érosion intense (coulées de boues vers Lignièrès-Sonneville, Bonneuil, etc.). C'est sur ces terres que sont faites les meilleures eaux-de-vie.

- **Les préplantations**

Pour une meilleure intégration des extensions urbaines dans le paysage, une des solutions pourrait consister en la préplantation des réserves foncières avant de construire.

- **Les haies**

L'association Prom'haies intervient pour bien rappeler l'intérêt des haies (protection des sols, protection contre les vents, infiltration de l'eau, régulation des écoulements, etc.). Par ailleurs, la représentante de l'association explique qu'il est possible de faire intervenir Prom'haies pour travailler sur la replantation de haies (travail d'animation et de sensibilisation important).

- **Les carrières**

Les carrières et les sablières ont engendré des modifications fortes des paysages. Un travail sur le devenir et la réaffectation des carrières abandonnées pourra être mené. Ces sites désaffectés présentent un potentiel important de réaménagement.

M. BERNARD insiste sur l'importance de l'impact des carrières sur les paysages. Il précise que la cuesta turonienne est en train de disparaître : c'est un paysage entier qui est en train de disparaître.

- **Les paysages nocturnes**

M. DUTREY souhaiterait que la charte paysagère et architecturale soit l'occasion de traiter également des paysages nocturnes. En effet, les zones commerciales et industrielles aux abords de Cognac génèrent un halo lumineux très visible dans le secteur de la dépression. M. Bernard ajoute que la concentration d'air froid qui subsiste dans la dépression a des conséquences sur le rayonnement.

- **Le patrimoine paléontologique**

M. BEAU souligne que le patrimoine paléontologique est très riche, notamment à Angeac-Charente, Cherves, etc).

- **Les cimetières**

M^{me} BERGER-WAGON insiste sur l'intérêt des cimetières en Champagne charentaise. M^{me} BONELLI, représentante de la SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France), ajoute que l'association attribue un prix aux communes qui s'intéressent aux cimetières et à leur préservation et mise en valeur. Elle ajoute par ailleurs que les maisons de vigne, qui ont largement disparu sur le territoire, sont à ajouter dans le recensement du patrimoine bâti.